



Documents à fournir

Pays : **Canada**

AVE

- ☐ La copie de la page des données du passeport.
- ☐ Le scan de votre **billet d'avion Aller/Retour**
- ☐ Une fiche de renseignements.

Ces documents sont à nous envoyer par mail à l'adresse contact@visatravel.fr

Pour Rappel :

- Pour se rendre au Canada vous devez être titulaire d'un AVE (Autorisation d'un Visa Electronique) si votre entrée sur le territoire canadien se fait par la voie aérienne. Cette autorisation ne sera pas nécessaire si vous effectuez un voyage vers le Canada par la voie terrestre ou maritime.
- Pour les voyageurs non éligibles à l'AVE et donc soumis à visa, ce dernier sera obligatoire quel que soit le mode d'entrée sur le territoire canadien.

Attention, aucun AVE ou visa ne sera délivré à l'arrivée.

- Pour pouvoir se rendre sur le territoire du Canada le voyageur devra se munir de son passeport avec, le cas échéant, d'un AVE ou d'un visa. Lorsque que vous entrez sur le territoire canadien par la voie aérienne un billet retour peut vous être réclamé.